

Conseil de l'Europe
La Secrétaire Générale

Strasbourg, le 20 août 2020

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Le Comité des Ministres m'a demandé de préparer un cadre stratégique quadriennal reflétant les priorités de la mission à long terme du Conseil de l'Europe, en s'appuyant sur les priorités qui sous-tendent le Programme et Budget 2020-2021.

Conformément à la décision du Comité des Ministres, ce cadre stratégique identifiera les principaux défis prévisibles à venir et examinera les possibilités de renforcer la synergie entre et parmi nos organes clés et leurs activités.

Cette perspective stratégique quadriennale donnera également à l'Organisation l'opportunité de renforcer la stabilité de notre planification et de notre programmation.

Pour l'élaborer, je m'appuierai sur les contributions des parties prenantes. Compte tenu de l'importance de nos comités directeurs et ad hoc pour le Conseil de l'Europe, telle que réaffirmée par le Comité des Ministres lors de sa 129e session (Helsinki, mai 2019), je souhaite solliciter, par votre intermédiaire, leur contribution quant à ce que devraient être les principales caractéristiques du cadre stratégique, à la lumière de votre expérience pratique dans vos domaines d'action respectifs. J'ai également consulté les présidents et présidentes des organes consultatifs et de suivi du Conseil de l'Europe.

J'organiserai ensuite des consultations informelles avec les États membres et préparerai un document présentant des propositions concrètes, qui sera soumis à l'examen du Comité des Ministres, en vue de l'adoption des décisions pertinentes lors de la session ministérielle de mai 2021.

En conséquence, je vous invite à me faire parvenir vos contributions d'ici **le 30 septembre au soir**, sous la forme de réponses concises au questionnaire ci-joint, à envoyer par courrier électronique à mon cabinet (private.office@coe.int).

Je suis convaincue que cet exercice constitue une excellente occasion de réfléchir ensemble sur la manière de rendre le Conseil de l'Europe plus fort et plus pertinent. Je me réjouis de prendre connaissance de vos points de vue.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'assurance de ma considération distinguée.



Marija Pejčinović Burić

**Lettre circulaire aux Présidentes et Présidents des comités directeurs
et comités ad hoc et au Secrétaire du CDADI**

Annexes :

- Décision du Comité des Ministres [CM/Del/Dec\(2019\)1361/11.1-Part1](#) (point 8.e concernant le cadre stratégique quadriennal)
- Questionnaire

F - 67075 Strasbourg Cedex
France

Tél. + 33 (0)3 88 41 20 51
+ 33 (0)3 88 41 20 00

Fax: + 33 (0)3 88 41 27 99
+ 33 (0)3 88 41 27 40

Questionnaire à l'attention des Présidents des comités directeurs et des comités ad hoc du Conseil de l'Europe et du Secrétaire du CDADI

Priorités stratégiques

Quelles devraient être les priorités essentielles de l'Organisation pour mieux relever les défis auxquels les sociétés européennes sont confrontées ?

Quels sont le rôle et la valeur ajoutée du Conseil de l'Europe face à ces défis ?

Gouvernance et méthodes de travail

Compte tenu des priorités stratégiques que vous avez définies :

Quel rôle les comités intergouvernementaux pourraient-ils jouer ? Quels changements éventuels pourraient être envisagés pour qu'ils puissent remplir ce rôle ?

Le cercle vertueux des activités normatives, de suivi et de coopération est-il toujours pertinent ? Dans l'affirmative, est-il possible d'améliorer le lien et la coordination avec les secteurs du monitoring et de la coopération et comment ?

Comment votre comité intergouvernemental développe-t-il des synergies et une coordination avec d'autres organes et entités du Conseil de l'Europe, ainsi qu'avec l'extérieur ?

La structure du Secrétariat favorise-t-elle les synergies avec d'autres activités menées dans le même domaine par d'autres secteurs de l'Organisation ? Est-il possible de l'améliorer et comment ?

Comment les développements numériques pourraient-ils faciliter vos travaux ?

Enseignements tirés de la crise sanitaire

Quelles répercussions la crise actuelle a-t-elle eu sur les politiques et les priorités des gouvernements en Europe dans votre domaine de compétence ? De nouveaux besoins normatifs sont-ils apparus en conséquence ?

Quelle a été l'incidence de la crise actuelle sur le fonctionnement de votre comité intergouvernemental ?

Quel type de risques ou de nouvelles possibilités avez-vous rencontré/vu apparaître pendant la crise actuelle ? Comment orienter la poursuite des travaux de votre organe compte tenu de ces risques et de ces possibilités ?